

**Assemblée Générale des Actionnaires
de la société ATENOR en date du 26 avril 2019**

PROCURATION

Le/La soussigné(e) ⁽¹⁾ _____
propriétaire de ⁽²⁾ _____ actions
de la société **ATENOR**
déclare donner, par la présente à M. ⁽¹⁾ _____
pouvoir de le/la représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire d'Atenor qui se tiendra le 26 avril 2019 avec l'ordre
du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Présentation des comptes annuels (consolidés et sociaux), du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire sur l'exercice 2018

2. Approbation des comptes annuels sociaux et de l'affectation du résultat

Proposition de décision :

Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 31 décembre 2018, en ce compris l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration, soit l'attribution (i) d'un dividende brut par action de € 2,20 pour les seules actions dont le droit au dividende n'est pas suspendu et (ii) des tantièmes à hauteur de € 256.000.

3. Décharge

Proposition de décision

Décharge par vote séparé aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2018.

3.1 Monsieur Frank Donck, Administrateur

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

3.2 Stéphane Sonnevill SA, Administrateur, représentée par Monsieur Stéphane Sonnevill

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

3.3 Monsieur Christian Delaire, Administrateur

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

3.4 Investea SPRL, Administrateur, représentée par Madame Emmanuèle Attout

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

3.5 MG Praxis SPRL, Administrateur, représentée par Madame Michèle Grégoire

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

3.6 Luxempart SA, Administrateur, représentée par Monsieur Jacquot Schwertzer

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

3.7 Sogestra SPRL, Administrateur, représentée par Madame Nadine Lemaitre

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

3.8 Monsieur Philippe Vastapane, Administrateur

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

3.9 Mazars Reviseurs d'entreprises SCRL, Commissaire, représentée par Monsieur Xavier Doyen

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

4. Nominations

Propositions de décision

Sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération :

4.1 Nomination de l'Administrateur Luxempart Management S.à r.l. représentée par Monsieur Jacquot Schwertzer. Ce mandat d'une durée de trois ans pourra être rémunéré et arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 22 avril 2022.

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

4.2 renouvellement du mandat d'Administrateur de la SA Stéphane SONNEVILLE représentée par Monsieur Stéphane Sonnevill. Ce mandat d'une durée de trois ans pourra être rémunéré et arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 22 avril 2022.

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

5. Présentation du Rapport de Rémunération

Proposition de décision

Approbation du Rapport de Rémunération

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

6. Plans d'options

Propositions de décision

Conformément à la Charte de Gouvernance d'Entreprise, approbation :

- de l'émission d'un plan d'options sur actions de la SA ATENOR LONG TERM GROWTH destiné aux membres du Comité Exécutif, aux membres du personnel ainsi qu'à certains prestataires de services de la Société ou de ses filiales, portant sur un maximum de 40.000 actions, à attribuer en 2019.

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

7. Pouvoirs

Proposition de décision

Conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des décisions prises.

Le mandataire est instruit de [voter en faveur]/[voter contre]/[s'abstenir]⁽⁵⁾.

En ce qui concerne les nouveaux points inscrits à l'ordre du jour conformément à l'article 533ter C.Soc., le mandataire est autorisé [à voter sur les sujets]/[doit s'abstenir]⁽⁴⁾.

Les droits et obligations des mandataires sont décrits dans la convocation reprise sur www.atenor.be.

Fait à _____ le _____ 2019

Signature ⁽³⁾

⁽¹⁾ nom - prénom - domicile

⁽²⁾ nombre d'actions en toutes lettres

⁽³⁾ faire précéder la signature de la mention « *Bon pour pouvoir* »

⁽⁴⁾ biffer un des deux options (en absence d'un choix, le mandataire sera censé de devoir s'abstenir)

⁽⁵⁾ biffer deux des trois options (en absence d'un choix, le mandataire sera instruit de devoir voter en faveur)